

L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET LES MERCREDIS LOISIRS

POUR LES
PETITS

POUR LES
GRANDS

DES JEUX DE
MOTRICITE



ACTIVITES
SENSORIELLES



DES JEUX
SYMBOLIQUES



DES
ACTIVITES
ARTISTIQUES



DU
SPORT



DES ACTIVITES
CREATIVES



UN
ESPACE
DETENTE



Tél. Accueil périscolaire: 0692 43 93 65

Tél. Responsable : 0692 31 66 27

Mail responsable : educsport.rosaliejavouhey@orange.fr

EDUC' SPORT REUNION

9 Rue des mascarins – Plateau Caillou – 97460 Saint Paul

N° Siret : 819 721 283 00029 / Code APE : 9329Z

TEL : 0692 26 19 97

MAIL : educsportreunion@orange.fr



L'ACCUEIL DU MATIN

Ouverture : 7h00

L'Arrivée : L'accueil est réalisé au portail de l'école par un employé qui contrôle que l'enfant est bien enregistré sur les listes d'inscription. Les parents des enfants de maternelle accompagnent leur enfant auprès des animateurs en charge de l'accueil. Les enfants de primaire se rendent seuls vers l'espace d'accueil.

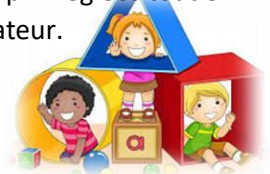
L'organisation : 2 espaces d'accueils sont mis en place :

Espace 1 : PS/MS/GS sont accueillis ensemble dans l'espace des maternelles

Espace 2 : Des CP au CM2, les enfants sont accueillis dans la cour centrale et sous la coursive du bâtiment central

Un gâteau + une boisson lactée ou un jus sera proposé aux enfants qui n'ont pas pris leur petit déjeuner. (Information à fournir par la famille lors du dépôt de l'enfant). Après pointage, l'enfant est accueilli sur un espace de détente libre où il peut jouer avec ses camarades.

Pour les maternelles, le lieu d'accueil est aménagé pour permettre aux enfants d'avoir accès à différents jeux ou activités. Des espaces de jeux sont ainsi mis en place : un coin pâte à modeler, un coin dinette, un espace jeux de constructions et un espace dessin. Les enfants sont libres de se déplacer et de changer d'activité dans le respect du matériel et de leurs camarades. Les activités calmes sont privilégiées tout en laissant la possibilité aux enfants de jouer dans la cour sous la surveillance d'un animateur.



Pour les primaires, les enfants, au fur et à mesure de leur arrivée, peuvent se rendre dans les différents espaces aménagés. Les enfants ont donc la possibilité de dessiner, de lire un livre, de se rendre sur les espaces jeux de construction ou d'emprunter des jeux de sociétés. L'animateur propose des activités (Jeux d'équipe et de coopération).

Cour sous les arbres : **Espace KAPLA et LEGO + Ping Pong et Jeux de cour**

Coursive : **Espace Dessin et de jeux de sociétés**



Par temps de pluie :

Les maternelles seront tous rassemblées sous le préau de leur cour avec les espaces de jeux habituels. Les primaires seront répartis sous la coursive et la salle informatique.

Fin de l'accueil du matin : les enfants rangent le matériel avec les animateurs et sont accompagnés vers leur rang de classe pour rejoindre leur enseignant(e). Les maternelles sont remis directement à leur enseignant(e) ou à l'ASEM.



EDUC' SPORT REUNION

9 Rue des mascarins – Plateau Caillou – 97460 Saint Paul

N° Siret : 819 721 283 00029 / Code APE : 9329Z

TEL : 0692 26 19 97

MAIL : educsportreunion@orange.fr

L'ACCUEIL DU SOIR

La récupération des enfants après la classe :

Pour les maternelles : Les animateurs vont chercher les enfants dans les classes à 15h40 avant l'arrivée des parents pour faciliter leur récupération. Les enseignants et/ou ASEM peuvent préalablement séparer le groupe garderie des autres enfants pour permettre une récupération rapide des enfants inscrits par les animateurs

Pour les CP : L'équipe récupère les enfants devant leur classe à 15h45 pour se rendre ensuite dans leur espace d'accueil.

A partir du CE1 ➡ CM2 : Les enfants rejoignent l'équipe d'animation devant la cantine et sur le terrain de sport.

Horaires : Fin de la classe jusqu'à 18h

Chaque soir un goûter sera proposé aux enfants (fruit/gâteau/viennoiseries/pain) puis un état des présences sera tenu par les animateurs.



ACTIVITES POUR LES PS ET MS



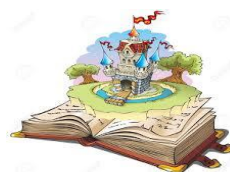
Une alternance entre activités intérieures et extérieures sera proposée afin de varier les jeux. Les enfants sont répartis en plusieurs groupes et se partagent les différents espaces d'accueil (cour, salle, ou préau) L'accent est mis sur les jeux de motricité, activités sensorielles, jeux symboliques.

Ateliers patouille : Activités de découverte de matière qui éveillent les sens et qui stimulent la motricité fine. Jeux de transvasement (eau, graines, bouchons) – Pâte à sel – slim – pâte à modeler

Activités créatives : Stimuler l'activité des enfants en utilisant du matériel de récupération.

Jeux de motricité : Expression corporelle, jeux musicaux, jeux de balles, Parcours de motricité, Vélos

Contes & Histoires : développer l'imaginaire, favoriser des temps calmes



EDUC' SPORT REUNION

9 Rue des mascarins – Plateau Caillou – 97460 Saint Paul

N° Siret : 819 721 283 00029 / Code APE : 9329Z

TEL : 0692 26 19 97

MAIL : educsportreunion@orange.fr

ACTIVITES POUR LES GS ET CP



Jeux sportifs : Aménagement de séances et situations ludiques avec la mise en place de jeux sportifs pour développer les habiletés motrices. Initiation et découverte d'activités sportives (Parcours de motricité – Jeux de balles – Jeux collectifs – Jeux de raquettes – Jeux d'orientation – Jeux d'opposition).



Danse : Développer l'expression corporelle, sensibiliser les enfants à différents styles de musique et apprendre à réaliser des chorégraphies simples.

Activités créatives : Stimuler la créativité des enfants et développer leur motricité fine. Découverte de différents matériaux, utilisation de matériels de récupération – créations originales individuelles et collectives.



Espace dessin et jeux : Un espace de Jeux de construction, dinette, coin dessin est aménagé pour permettre aux enfants de se poser et se détendre lorsqu'ils ont terminé leur activité.

Devoirs CP : 2 groupes sont constitués et fonctionnent en alternance sur 2 jours.

Lundi et Mardi : Groupe 1 de 16h à 16h45 et Groupe 2 de 16h45 à 17h30

Jeudi et Vendredi : Groupe 2 de 16h à 16h45 et Groupe 1 de 16h45 à 17h30



A la moitié du temps d'accueil, les enfants changent d'activité.

ACTIVITES POUR LES CE ET CM

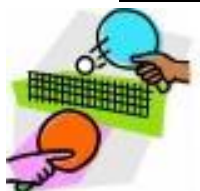
Deux grands groupes (CE1 et CE2) + (CM1 et CM2) qui fonctionneront en rotation sur deux jours
2 activités chaque soir : (Devoirs surveillés et/ou Espace Détente) puis (Activités sportives – créatives ou artistiques)

Lundi et Mardi : Groupe (CE1/CE2) de 16h à 16h50 et Groupe (CM1/CM2) de 16h50 à 17h45

Jeudi et Vendredi : Groupe (CM1/CM2) de 16h à 16h50 et Groupe (CE1/CE2) de 16h50 à 17h45



L'Espace détente (Kapla, Légos, livres, dessin, échecs et jeux de société) est ouvert aux enfants en même temps que le créneau devoirs. Les enfants qui ont terminé leurs devoirs peuvent rejoindre les autres enfants dans l'espace détente. Des animations collectives sont proposées dans cet espace.



Les devoirs : Nous proposons un créneau de 45' encadré par un(e) intervenant(e) qui aide les enfants à leur demande et les accompagne dans leur démarche d'autonomie.

Chaque groupe fonctionne en alternance sur 2 jours.

Les activités loisirs et découverte : les enfants choisissent les activités proposées (Sport, Atelier créatif, Activités artistiques (Expression corporelle – Théâtre - Arts du cirque, Ping Pong, Roller Skate, jeux collectifs)



EDUC' SPORT REUNION



9 Rue des mascarins – Plateau Caillou – 97460 Saint Paul

N° Siret : 819 721 283 00029 / Code APE : 9329Z

TEL : 0692 26 19 97

MAIL : educsportreunion@orange.fr

L'ACCUEIL DU MERCREDI

Le projet d'accueil s'oriente sur la découverte et l'initiation aux activités sportives, créatives et artistiques. Sur un même site l'enfant aura accès à des univers différents favorisant ainsi son développement et ses apprentissages.

La convivialité, le respect et l'ambition de partager un projet commun conduiront notre démarche pédagogique.

La formule d'accueil proposée prévoit des inscriptions en ½ journée ou en journée complète selon les besoins des familles.

2 espaces d'accueil seront proposés : L'espace des – 6ans et l'espace + 6ans

Les thématiques et plannings seront préparés avec l'équipe pédagogique et adaptés en fonction des inscriptions. Ces informations seront communiquées aux familles à la rentrée et au début de chaque période

Horaires :

Journée : 7h15 / 18h - ½ journée (matin) : 7h15/12h - ½ journée (après-midi) : 13h30/18h

Organisation

Pour le groupe des Grands (+ de 6 ans):

De 7h15 à 8h30 : Accueil des enfants (jeux libres : Kapla, Légos, BD, Jeux de société)

De 8h30 à 11h45 : Activités animées (créatives, artistiques et sportives)

11h45/12h : Rangement, temps calmes, accueil des parents

12h/12h30 : Repas avec les animateurs

12h30/13h30 : Temps libre surveillé (accès aux différents espaces de jeux et dessin)

13h30/16h : Activités animées (créatives, artistiques et sportives)

16h/18h : Goûter/ Accueil des familles

Pour le groupe des petits (- de 6 ans) :

De 7h15 à 8h30 : Accueil des enfants (jeux de construction, Jeux symboliques)

De 8h30 à 11h : Activités animées (manuelles et sensorielles, jeux de motricité et jeux pré sportifs)

11h/11h30 : Rangement, temps calmes, accueil des parents

11h30/12h : Repas avec les animateurs

12h/14h00 : Temps calme (Sieste et/ou activités calmes)

14h/16h : Activités animées (Act. manuelles et sensorielles, jeux de motricité et jeux pré sportifs)

16h/18h : Goûter/ Accueil des familles



EDUC' SPORT REUNION

9 Rue des mascarins – Plateau Caillou – 97460 Saint Paul

N° Siret : 819 721 283 00029 / Code APE : 9329Z

TEL : 0692 26 19 97

MAIL : educsportreunion@orange.fr



LES ACTIVITES



Les Activités créatives : cet atelier fonctionnera le matin et l'après-midi. Les enfants réaliseront diverses créations à partir de supports et matières variées. En fonction des envies et des tendances l'activité des petites mains évoluera au fil du temps.

Les Activités sportives : De nombreuses activités sportives seront proposées. 2 sports différents proposés chaque ½ journée avec une alternance de sports individuels ou collectifs. Les séances se présenteront sous forme d'initiations ludiques.



L'Atelier ROLLER SKATE : Animé par un intervenant extérieur, les enfants pourront se perfectionner aux sports de glisse. Equilibre, sensations, confiance en soi et apprentissages de nouvelles techniques pour cette activité ludique et sportive.



Expression corporelle/Danse :

Des ateliers Danse ; Acrogyim ; Eveil corporel seront proposés. En incitant les enfants au mouvement en musique, ces ateliers leur permettent de mieux appréhender l'espace, de développer l'écoute et la confiance en soi et de découvrir différents styles de danse.



Ateliers découverte :

Des intervenants extérieurs pourront compléter l'équipe sur certaines périodes pour proposer de nouvelles activités aux enfants.

Jeux d'expression, Danse, Théâtre, Cirque, Ateliers découverte, Théâtre, ateliers Kapla



Les Journées à thème : Elles seront organisées le dernier mercredi de chaque période avant les vacances.

Grands jeux, chasses au trésor, Jeux d'eau, olympiades, projections de films



EDUC' SPORT REUNION

9 Rue des mascarins – Plateau Caillou – 97460 Saint Paul

N° Siret : 819 721 283 00029 / Code APE : 9329Z

TEL : 0692 26 19 97

MAIL : educsportreunion@orange.fr

TARIFS ACCUEILS PERISCOLAIRES 2025/2026



Prestations déductibles des impôts pour les enfants de moins de 6 ans.

Une attestation pourra être fournie sur demande au moment de votre déclaration.

PRESTATIONS ACCUEILS PERISCOLAIRES HORS MERCREDI

PRESTATION FORFAITAIRE Montant des mensualités (10 mois)	Nombre d'enfants	ACCUEIL DU MATIN	ACCUEIL DU SOIR	ACCUEIL DU SOIR + DU MATIN
	1 enfant	48€/mois	107€/mois	139€/mois
	2 enfants	82€/mois	182€/mois	238€/mois
	3 enfants	101€/mois	225€/mois	292€/mois

PRESTATIONS MERCREDI LOISIRS

MERCREDI LOISIRS	Nombre d'enfants	MERCREDI LOISIRS INSCRIPTION PONCTUELLE	MERCREDI LOISIRS INSCRIPTION ANNUELLE Montant des mensualités (10 mois)
JOURNEE COMPLETE (Avec Repas)	1 enfant	55€ la journée	165€/mois
	2 enfants	94€ la journée	280€/mois
	3 enfants	116€ la journée	347€/mois
½ JOURNEE (Sans repas)	1 enfant	27€ la ½ journée	81€/mois
	2 enfants	46€ la ½ journée	137€/mois
	3 enfants	57€ la ½ journée	170€/mois

TARIFS PRESTATIONS FORMULES COMBINEES PERISCOLAIRE + MERCREDI LOISIRS

PRESTATION FORFAITAIRE Montant des mensualités (10 mois)	Nombre d'enfants	FORFAIT MERCREDI + ACCUEIL DU MATIN	FORFAIT MERCREDI + ACCUEIL DU SOIR	FORFAIT MERCREDI + ACCUEIL MATIN + SOIR
JOURNEE COMPLETE (Avec Repas)	1 enfant	192€/mois	245€/mois	274€/mois
	2 enfants	326€/mois	416€/mois	466€/mois
	3 enfants	403€/mois	515€/mois	575€/mois
½ JOURNEE (Sans repas)	1 enfant	116€/mois	169€/mois	198€/mois
	2 enfants	197€/mois	287€/mois	337€/mois
	3 enfants	244€/mois	355€/mois	416€/mois

Les tarifs proposés dans ces grilles sont TTC. Ils comprennent une TVA à 8.5%



EDUC' SPORT REUNION

9 Rue des mascarins – Plateau Caillou – 97460 Saint Paul

N° Siret : 819 721 283 00029 / Code APE : 9329Z

TEL : 0692 26 19 97

MAIL : educsportreunion@orange.fr

INSCRIPTION ET MODALITES DE PAIEMENT

INFO INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en ligne sur :

www.educsport.re

Ouverture le 1^{er} juin

PIECES A JOINDRE POUR L'INSCRIPTION

Copie des vaccins ou attestation du médecin des vaccins à jour

1 photo

1 RIB si vous choisissez le prélèvement automatique

PAIEMENT PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Prélèvement automatique: (10 mensualités de Août à Mai) Frais de prélèvement de 10€ annuel à prévoir répartis sur 10 mensualités. Il sera effectué à partir du mois d'Août le 5 de chaque mois jusqu'au 5 mai 2026. Joindre votre RIB à l'inscription. Le mandat de prélèvement SEPA sera envoyé par mail après inscription.

PAIEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

Paiement en 10 versements : Effectuer le virement pour le 5 de chaque mois du 05/08/25 au 05/05/26

Paiement en 2 versements : Virement pour moitié le 05/08/25 et le 05/02/26

RIB EDUC' SPORT REUNION		
Code Banque 10107	Code Guichet 00491	Code BIC BREDFRPPXXX
Numéro de compte 00532042700		Clé 75
Domiciliation : BRED SAINT DENIS Tél : 0820 33 64 91		
Numéro de compte bancaire international (IBAN) FR76 1010 7004 9100 5320 4270 075		

PAIEMENT PAR CHEQUE

Paiement en 10 versements : Remettre les 10 chèques à l'inscription. Encaissements du 05/08/25 au 05/05/26

Paiement en 2 versements : Remettre les 2 chèques à l'inscription. Encaissements le 05/08/25 et le 05/02/26

Nous acceptons les Chèques CESU format papier uniquement (frais de gestion de 10€ annuel). Date limite pour la remise des CESU 2024 : Vendredi 19 décembre 2025.

Remise des chèques sur place à l'Accueil du périscolaire jusqu'au 04/07/2025 ou transmission par voie postale à l'adresse d'EDUC SPORT REUNION avant le 05/08/2025



EDUC' SPORT REUNION

9 Rue des mascarins – Plateau Caillou – 97460 Saint Paul

N° Siret : 819 721 283 00029 / Code APE : 9329Z

TEL : 0692 26 19 97

MAIL : educsportreunion@orange.fr

REGLEMENT INTERIEUR EDUC SPORT REUNION

ACCUEIL PERISCOLAIRE ECOLE ROSALIE JAVOUHEY

ART.1 : Accès à l'accueil

Accueil du matin et soir : Seuls les enfants scolarisés dans l'école et inscrits auprès de la société Educ Sport Réunion peuvent bénéficier du service d'accueil périscolaire. Le fait d'être scolarisé dans l'école ne garantit pas systématiquement un accès à l'accueil.

Mercredi loisir : L'accueil du mercredi est également ouvert aux enfants scolarisés dans les établissements scolaires privées gérés par l'OGEC.

ART.2 : Validation de l'inscription

Pour être accepté, le dossier de l'enfant doit être complet. Les inscriptions sont effectuées par voie dématérialisée sur le site « www.educsport.re ». Les places sont limitées et les inscriptions sont validées par ordre d'arrivée. La période d'inscription est fixée du 1^{er} au 30 juin. Les inscriptions effectuées après le 30 juin sont acceptées en fonction des places disponibles. Le défaut de paiement de la première échéance fixée au 5 août engendrera une annulation de l'inscription.

ART.3 : Horaires et jours d'ouverture

Accueil du matin : L'accueil est ouvert uniquement en période scolaire les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 7h à 8h.

Accueil du soir : L'accueil est ouvert uniquement en période scolaire les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de la fin de la classe à 18h.

Mercredi loisir : L'accueil est ouvert tous les mercredis en période scolaire de 7h15 à 18h sauf le mercredi qui précède ou suit le vendredi saint (jour déterminé par l'école)

½ journée le matin : 7h15/12h

½ journée l'Après-midi : 13h30/18h

ART.4 : Accueil et récupération des enfants

Accueil du matin : L'accueil est réalisé au portail de l'école par un employé qui contrôle les entrées et note les présences. Les parents des enfants de maternelle accompagnent leur enfant auprès des animateurs en charge de l'accueil. Les enfants de primaire se rendent seuls vers l'espace d'accueil.

Accueil du soir :

Les enfants de PS jusqu'au CP sont systématiquement récupérés le soir à 15h45 auprès des ASEM et enseignants. Les enfants de maternelles seront récupérés juste avant la sonnerie pour faciliter la prise de relais. Les parents ont la possibilité de récupérer l'enfant à l'horaire qui leur convient dans la plage (16h15-18h). A partir du CE1, les enfants rejoignent seuls les animateurs dans les espaces d'accueil. (Terrain de sport et devant la cantine) Un petit goûter est proposé aux enfants et l'état des présences est effectué par l'équipe.

Mercredi loisir : Les maternels sont déposés par leur famille dans leur espace (préau et cour des maternelles). Les primaires sont accueillis dans la cour centrale à partir de 7h15 le matin. Les enfants inscrits en ½ journée le matin doivent être récupérés au plus tard à 12h. Les familles qui inscrivent leur enfant en ½ journée l'après-midi peuvent le déposer à partir de 13h20. Les activités animées ont lieu entre 8h30 et 11h45 le matin et entre 13h30 et 16h30 l'après-midi.



EDUC' SPORT REUNION

9 Rue des mascarins – Plateau Caillou – 97460 Saint Paul

N° Siret : 819 721 283 00029 / Code APE : 9329Z

TEL : 0692 26 19 97 MAIL : educsportreunion@orange.fr

ART.5 : Organisation de l'accueil et activités

Il est prévu chaque soir l'accès à deux activités différentes qui s'établissent en rotation (16h/16h50 et 16h50/17h45). Le cadre d'activité général est fixé pour l'ensemble des enfants, nous ne pouvons donc pas répondre à des demandes individuelles des familles concernant l'organisation des activités. Les enfants ont la possibilité de choisir leurs activités dans le cadre proposé. L'organisation et contenus d'activités sont transmis à l'inscription et sont susceptibles d'évoluer en cours d'année.

ART.6 : Devoirs surveillés

Un créneau de 45 minutes en salle est proposé aux enfants pour faire leurs devoirs. Il ne s'agit pas d'un suivi individualisé et encore moins d'un soutien scolaire. L'enfant se prend en charge et le personnel encadrant peut l'aider à sa demande. L'enfant se dirige ensuite vers l'espace détente où des jeux de sociétés et livres sont à disposition lorsqu'il a terminé ses devoirs. Nous ne les forcerons pas à travailler, cependant nous ne tolérerons pas de bruit. Nous ne pouvons garantir que l'ensemble des devoirs soient terminés.

Les enfants dont les familles ne souhaitent pas que les devoirs soient faits au sein de notre structure, sont orientés vers l'espace détente où ils ont librement accès à des jeux de construction, jeux de sociétés, livres/BD et de quoi dessiner.

ART.7 : Activités sportives

Tenue adaptée obligatoire. Afin d'éviter des blessures, les enfants qui ne sont pas munis de chaussures de sports ne pourront pas participer aux séances.

ART.8 : Matériel

Du matériel pédagogique est mis à disposition pour les activités. Il sera demandé aux enfants d'en prendre soin et l'équipe veillera à l'implication des enfants dans le rangement

ART.9 : Sécurité

L'équipe pédagogique mettra tout en œuvre pour assurer la sécurité des enfants et veiller à leur bien-être pendant la durée de l'accueil.

ART.10 : Comportement

Les enfants veilleront au respect de leurs camarades, des adultes et du matériel. Une bonne conduite, le respect des règles de vie et de ses camarades devront s'exercer tout au long de l'accueil. Des attitudes irrespectueuses ou inadaptées pourront conduire à des sanctions si des événements venaient à se répéter sans évolution du comportement.

ART.11 : Attitude des familles

En cas de problèmes survenus entre enfants pendant l'accueil, il est demandé aux familles de s'adresser à l'équipe pédagogique. Les interventions directes de parents sur d'autres enfants liées à la constatation de problèmes ou difficultés pendant l'accueil ne sont pas acceptées. Cette démarche vise à prévenir toute intervention excessive ou déplacée qui peut avoir des conséquences psychologiques chez l'enfant.

Cependant, il est demandé aux familles d'informer rapidement l'équipe pédagogique et le responsable de l'accueil des problèmes rencontrés ou constatés qui auraient échappé à la vigilance.



EDUC' SPORT REUNION

9 Rue des mascarins – Plateau Caillou – 97460 Saint Paul

N° Siret : 819 721 283 00029 / Code APE : 9329Z

TEL : 0692 26 19 97 MAIL : educsportreunion@orange.fr

ART.12 : Récupération des enfants par les familles et Responsabilité

Seule une personne majeure signalée et enregistrée lors de l'inscription est autorisée à venir récupérer votre enfant sauf courrier de décharge (à demander au responsable de l'accueil ou par mail) complété et signé, précisant les conditions du départ de l'enfant.

La personne qui récupère l'enfant doit obligatoirement se présenter auprès du personnel d'accueil et signer la feuille d'émargement lors du départ. La présence des personnes qui récupèrent l'enfant n'est pas autorisée dans les salles et les espaces d'activité. L'attente se fait à l'entrée ou à proximité des espaces d'accueil dans la cour ou sous les coursives. Les enfants doivent être récupérés dans l'école au plus tard à 18h.

ART.13 : Absences

Les inscriptions sont annuelles, l'enfant est accueilli chaque soir. Il en découle donc que les enfants doivent obligatoirement se présenter à 15h45 en sortie de classe auprès des animateurs sauf dans les cas suivants :

Cas n°1 : La famille précise au responsable par courrier ou mail les jours où l'enfant ne vient pas

Cas n°2 : La famille remet au responsable de l'accueil le document de décharge de responsabilité (à demander au responsable de l'accueil) et qui précise les conditions de départ de l'enfant

Cas n°3 : votre enfant est malade ou absent de l'école pour toute autre raison, vous devez dans ce cas informer le responsable de l'accueil de son absence qui transmettra à l'équipe d'animation.

ART.14 : Retards

La fin de l'accueil est fixée à 18h. Merci de respecter cet horaire.

Si un retard occasionnel dû à un imprévu était toléré, les retards répétés ne pourraient être acceptés. Les retards récurrents au-delà de 18h seront facturés 10€ TTC par retard.

Art.15: Modalités de paiement et tarifs

Accueil du matin et soir : Le paiement de la prestation est obligatoire. Il peut être échelonné sur 10 mensualités. Le paiement du dixième de la somme totale sera exigé à la date du 5 août et non remboursable en cas de désistement. Pour les arrêts en cours d'année scolaire un prorata est appliqué sur la facturation annuelle. Les familles qui choisissent le prélèvement automatique doivent intégrer des frais de prélèvements (10€ annuel) répartis sur les 10 mensualités. Des frais de gestion de 10€ annuel seront également facturés pour les familles qui optent pour le paiement par chèques CESU. Les tarifs de prestation sont TTC. Ils incluent une TVA à 8.5% (voir fiche info Paiements)

Les inscriptions pour l'accueil du matin et du soir sont forfaitaires et ne tiennent pas compte des présences réelles des enfants. Il n'est pas possible d'inscrire les enfants ponctuellement. Une fois inscrit l'enfant peut bénéficier de l'accueil tous les jours. L'heure d'arrivée est libre et la récupération des enfants peut se faire pendant toute la durée de l'accueil le soir. La facture est adressée aux familles en début d'année scolaire (Un échancier en 10 mensualités pourra être établi.

Mercredi loisir :

Inscriptions annuelles : les modalités de paiements sont les mêmes que pour l'accueil du matin et soir.

Inscriptions ponctuelles : Il est possible d'inscrire les enfants ponctuellement ou pour une période en fonction des places disponibles. La facture est adressée aux familles à la fin de chaque période en fonction du nombre de mercredis effectués.

ART.16 : Sanctions

Le non-respect des règles fixées par ce règlement engendrera des sanctions pouvant aller du simple avertissement à l'exclusion de l'accueil.



EDUC' SPORT REUNION

9 Rue des mascarins – Plateau Caillou – 97460 Saint Paul

N° Siret : 819 721 283 00029 / Code APE : 9329Z

TEL : 0692 26 19 97 MAIL : educsportreunion@orange.fr